

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

RAPPORT DE GESTION PRESENTE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 JUIN 2025**

Cher associé,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous présenter notre rapport sur la situation de la Société ; vous commenter les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024; les soumettre à votre approbation et en affecter les résultats.

INFORMATION

Les documents et renseignements prévus par la législation sur les Sociétés commerciales ont été tenus à votre disposition dans les délais et conditions impartis par la loi et les statuts.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

I - Le chiffre d'affaires, les produits, les charges :

- Le chiffre d'affaires ressort à	926 660 €.
- Les produits d'exploitation s'établissent à	926 660 €.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à	842 855 €.
Laissant apparaître un bénéfice net de	67 104 €.

II - Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes	462 125 €.
- Impôts, taxes et versements assimilés	0 €.
- Salaires et traitements	226 000 €.
- Charges sociales	125 730 €.

Les dotations aux amortissements ont été pratiquées comme suit :

- Dotations aux amortissements	29 000 €.
--------------------------------	-----------

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

APPROBATION DES COMPTES
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice est un bénéfice net de 67 104 €. Nous vous proposons de l'affecter en report à nouveau.

MENTION DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE
DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

REMUNERATION DE LA GERANCE

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, la rémunération de la gérance s'élève à 0 (.

MONTANT DES DEPENSES ET CHARGES
NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que la Société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 dudit Code.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Par ailleurs, il n'a pas été constaté, au cours de l'exercice, de frais de recherche et de développement.

Après avoir pris connaissance des documents qui vous ont été communiqués et avoir entendu nos explications, nous espérons que vous voudrez bien les approuver et nous donner quitus entier et sans réserve.

La Gérance.



4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 juin à dix heures.

L'Associé de la Société « **4WHEELS** »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 10 000€, s'est réuni au Siège
Social sur convocation de la Gérance.

Est Présent :

- **Monsieur SYLLA Karamba**

Propriétaire de 100% du Capital Social.

- L'Assemblée est présidée par **Monsieur SYLLA Karamba**, le Gérant.

Monsieur le Gérant déclare que la totalité du Capital Social étant présente, l'Assemblée est
régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion établi par la gérance sur la marche de la Société au cours
de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de
Commerce.
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 Décembre
2025.
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Puis, Monsieur le gérant rappelle que tous ces documents ont été tenus à la
disposition des Associés avec tous les renseignements exigés par la loi, au Siège Social,
pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le gérant rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre, quitus au Gérant.
- Approbation des comptes, affectation des résultats.
- Approbation de la rémunération de la gérance.
- Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.
- Pouvoirs.

Puis, Monsieur le gérant donne lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur les affaires sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Monsieur le gérant déclare enfin la discussion ouverte.

Diverses observations sont alors échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Gérant émet aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, approuve :

- Le rapport de gestion.
 - L'inventaire.
 - Les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.
- En conséquence, elle donne quitus à **Monsieur SYLLA Karamba** de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice est un bénéfice net de 67 104 €. Nous vous proposons de l'affecter en report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve la rémunération du Gérant qui s'élève 0 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

SIXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2024 est un bénéfice net de 67 104 €.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé.

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

Monsieur SYLLA Karamba

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 approuve :

- Le rapport de gestion.
- L'inventaire.
- Les comptes annuels à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à M **SYLLA Karamba** de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice est un bénéfice net de 67 104 €. Nous vous proposons de l'affecter en report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve la rémunération du gérant qui s'élève 0 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2024 est un bénéfice net de 67 104 €.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé.
Monsieur SYLLA Karamba.

4WHEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILAS

93100 MONTREUIL

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
SUR LES CONVENTIONS
WISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE
PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2025

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, nous devons vous présenter notre rapport sur :

- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un des gérants ou associés.
- Les conventions passées par une Société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de notre Société.

Nous vous informons qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

Nous restons toutefois à votre disposition pour vous donner toutes les explications que vous souhaiteriez.


Le Président

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Concernant la résolution d'affectation du résultat votée
De l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

4WIIIEELS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10 000 €

Siège Social : 15 RUE DES LILS

93100 MONTREUIL

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice est un bénéfice net de 67 104 €. Nous vous proposons de l'affecter en report à nouveau.

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Désignation de l'entreprise <u>4WHEELS</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Adresse de l'entreprise <u>4 RUE DES LIBELLULES 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>2</td></tr></table>										9	3	1	1	1	1	9	2	6	0	0	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
9	3	1	1	1	1	9	2	6	0	0	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>1</td><td>8</td></tr></table>		1	8	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr></table>												3	1	1	2	0	2	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
3	1	1	2	0	2	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
<table><tr><th colspan="4">ACTIF</th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>145 000</td><td>030</td><td>29 000</td><td></td><td>116 000</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>145 000</td><td>048</td><td>29 000</td><td></td><td>116 000</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>12 530</td><td>086</td><td></td><td></td><td>12 530</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>12 530</td><td>098</td><td></td><td></td><td>12 530</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>157 530</td><td>112</td><td>29 000</td><td></td><td>128 530</td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="4">PASSIF</th><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td>120</td><td></td><td></td><td>10 000</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td>136</td><td></td><td></td><td>67 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td></td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td></td><td>142</td><td></td><td></td><td>77 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td></td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>8 000</td><td>)</td><td>172</td><td>48 071</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Comptes courants d'associés</td><td></td><td>173</td><td></td><td></td><td>3 355</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes</td><td></td><td>175</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td></td><td>176</td><td></td><td></td><td>51 426</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td></td><td>180</td><td></td><td></td><td>128 530</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>145 000</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>												ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					Autres *	014		016					Immobilisations corporelles *		028	145 000	030	29 000		116 000	Immobilisations financières * (1)		040		042				Total I (5)		044	145 000	048	29 000		116 000	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				Marchandises *	060		062				Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				Autres * (3)	072		074				Valeurs mobilières de placement		080		082				Disponibilités		084	12 530	086			12 530	Charges constatées d'avance *		092		094				Total II		096	12 530	098			12 530	Total général (I + II)		110	157 530	112	29 000		128 530	<table><tr><th colspan="4">PASSIF</th><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td>120</td><td></td><td></td><td>10 000</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td>136</td><td></td><td></td><td>67 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td></td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td></td><td>142</td><td></td><td></td><td>77 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td></td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>8 000</td><td>)</td><td>172</td><td>48 071</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Comptes courants d'associés</td><td></td><td>173</td><td></td><td></td><td>3 355</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes</td><td></td><td>175</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td></td><td>176</td><td></td><td></td><td>51 426</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td></td><td>180</td><td></td><td></td><td>128 530</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>145 000</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td></tr></table>												PASSIF						Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			10 000			Écarts de réévaluation			124						Réserve légale			126						Réserves réglementées *			130						Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		)	132				Report à nouveau			134						Résultat de l'exercice			136			67 104			Subventions d'investissement			137						Provisions réglementées			140						Total I			142			77 104			Provisions pour risques et charges			Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						Fournisseurs et comptes rattachés *			166						Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	8 000	)	172	48 071			Comptes courants d'associés			173			3 355			Autres dettes			175						Produits constatés d'avance			174						Total III			176			51 426			Total général (I + II + III)			180			128 530			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	145 000		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations corporelles *		028	145 000	030	29 000		116 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total I (5)		044	145 000	048	29 000		116 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Autres * (3)	072		074																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Disponibilités		084	12 530	086			12 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total II		096	12 530	098			12 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total général (I + II)		110	157 530	112	29 000		128 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
<table><tr><th colspan="4">PASSIF</th><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td>120</td><td></td><td></td><td>10 000</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td>136</td><td></td><td></td><td>67 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td></td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td></td><td>142</td><td></td><td></td><td>77 104</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td></td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>8 000</td><td>)</td><td>172</td><td>48 071</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Comptes courants d'associés</td><td></td><td>173</td><td></td><td></td><td>3 355</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes</td><td></td><td>175</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td></td><td>176</td><td></td><td></td><td>51 426</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td></td><td>180</td><td></td><td></td><td>128 530</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>145 000</td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td></tr></table>												PASSIF						Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			10 000			Écarts de réévaluation			124						Réserve légale			126						Réserves réglementées *			130						Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		)	132				Report à nouveau			134						Résultat de l'exercice			136			67 104			Subventions d'investissement			137						Provisions réglementées			140						Total I			142			77 104			Provisions pour risques et charges			Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						Fournisseurs et comptes rattachés *			166						Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	8 000	)	172	48 071			Comptes courants d'associés			173			3 355			Autres dettes			175						Produits constatés d'avance			174						Total III			176			51 426			Total général (I + II + III)			180			128 530			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	145 000		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																													
PASSIF						Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			10 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Écarts de réévaluation			124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserve légale			126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserves réglementées *			130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Report à nouveau			134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice			136			67 104																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Subventions d'investissement			137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Provisions réglementées			140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Total I			142			77 104																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Provisions pour risques et charges			Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	8 000	)	172	48 071																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Comptes courants d'associés			173			3 355																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres dettes			175																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Produits constatés d'avance			174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total III			176			51 426																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Total général (I + II + III)			180			128 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	145 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 4WHEELS		Néant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2025			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
					Services *	217	218
					926 660		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	926 660		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)	(dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)		380	252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Dotations aux dépréciations				256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	842 855		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	83 805		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	67 104		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	67 104		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	16 701		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
			JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUID (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				352		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				370	83 805		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4WHEELS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	145 000	464		466	145 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	145 000	494		496	145 000	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	29 000	564		566	
TOTAL		570		572	29 000	574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 4WHEELS

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	960
Total des déficits restant à reporter	970

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 1 4 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692
Revenu brut social (si le montant est positif)	693

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:4WHEELS.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/07/2024.. et clos le:31/12/2025						Données en nombre de mois		1	8		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376			
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	926 660		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
TOTAL 1								106	926 660		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial								113			
Variation positive des stocks								111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	16 100		
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	42 025		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	404 000		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	462 125		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	464 535		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	464 535		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *				023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024	160						
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Exercice clos le31122025SIREN931111926

Dénomination de l'entreprise4WHEELS

Adresse (voie)4 RUE DES LIBELLULES

Code postal72210VilleLA SUZE-SUR-SARTHE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)MNom de familleSYLLAPrénom(s)KARAMBA

Nom d'usage% de détention100,00Nb de parts ou actions500

Naissance: Date02/06/1992N° Département99CommuneCONAKRYPays

Adresse : N°4VoieRUE DES LIBELLULES,

Code Postal72210CommuneLA SUZE-SUR-SARTHEPays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance: DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122025

SIREN

9 3 1 1 1 1 9 2 6

Dénomination de l'entreprise

4WHEELS

Adresse (voie)

4 RUE DES LIBELLULES

Code postal

72210

Ville

LA SUZE-SUR-SARTHE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072024	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
4WHEELS 4 RUE DES LIBELLULES 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE			
SIRET	9 3 1 1 1 1 9 2 6 0 0 0 3 2	Mél :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Transports de voyageurs par taxis	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	41 305	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Autres dispositifs		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)		
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) :	Base d'imposition	CA :	Taux d'imposition
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) :	Base d'imposition	Taux d'imposition	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	-----	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
ECF	Prestataire :	Identité du déclarant:	
		Date : 05052026 Lieu : LA SUZE-SUR-SARTHE	
		Qualité et nom du signataire:	
		Signature :	

SYLLA Karamba - Président -

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2026

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
KARAMBA SYLLA			500							
4 RUE DES LIBELLULES, 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE										
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice							
			MVLT restant à reporter							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																																										
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																																														
A- Règles de droit commun																																														
Charges financières nettes de l'exercice			a																																											
EBITDA fiscal de l'exercice			b																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																																											
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																																											
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																																											
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																																											
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																																											
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																																											
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																																											
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																																											
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																																											
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																																											
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																																											
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)			l																																											
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																																														
<table><tr><td></td><td></td><td>Stock à l'ouverture de l'exercice</td><td>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</td><td>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</td><td>Stock à la clôture de l'exercice</td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td><td>m</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td><td>n</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td><td>o</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td><td>p</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td><td>q</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td><td>r</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>							Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																																									
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																																													
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)																																														
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																																														

